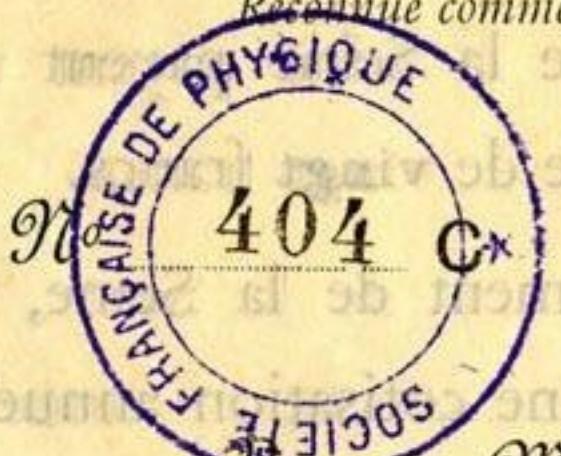


SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PHYSIQUE

Reconnue comme Etablissement d'utilité Publique, (Décret du 15 Janvier 1881)

PARIS — 44, rue de Rennes



Paris, le 13.7. 1895

lett de Monsieur le Professeur Tacchini
Directeur du Bureau Météorologique à Rome

la somme de 100 francs montant de sa cotisation
pour l'année 1895

LE TRÉSORIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Léon Teisserier".



16, Rue Cassette, Paris

Les Membres qui habitent le département de la Seine payent un droit d'entrée de **dix** francs et une cotisation annuelle de **vingt** francs.

Les Membres qui n'habitent pas le département de la Seine, ne payent pas de droit d'entrée et payent seulement une cotisation annuelle de **dix** francs.

Les uns et les autres peuvent devenir **souscripteurs perpétuels** en versant la somme de **deux cents francs**, qui dispense de toute autre cotisation.

Cette somme peut être versée en une seule fois, ou en quatre versements annuels consécutifs de **cinquante francs** chacun.